

Rapport AGIRA au titre de l'article A 132-9-4

Tableau 1

Année	Nombre de contrats ayant donné lieu à instruction / recherche par l'entreprise d'assurance ⁽¹⁾	Nombre d'assurés centenaires non décédés, y compris ceux pour les-quels il existe une présomption de décès ⁽²⁾	Montant annuel (toutes provisions techniques confondues) des contrats des assurés centenaires non décédés	Nombre de contrats classés sans suite par l'entreprise d'assurance ⁽³⁾	Montant annuel des contrats classés sans suite par l'entreprise d'assurance
2025	1029	133	15 771 557,43 €	63	683 731 €

(1) Nombre de contrats ayant donné lieu à instruction (en cours au-delà d'une période de six mois après connaissance du décès ou échéance du contrat) et recherche des bénéficiaires au cours de l'année N.

(2) Nombre d'assurés centenaires non décédés, y compris ceux pour lesquels il existe une présomption de décès et montant annuel (toutes provisions confondues) des contrats de cette catégorie d'assurés centenaires non décédés en année N.

(3) Nombre de contrats classés « sans suite » par l'entreprise d'assurance (contrats pour lesquels un ou plusieurs bénéficiaires n'ont pas pu être retrouvés ou réglés malgré les démarches de recherche par l'assureur) et montant annuel concerné en année N.

Rapport AGIRA au titre de l'article A 132-9-4

Tableau 2

Année	Montant annuel et nombre de contrats dont l'assuré a été identifié comme décédé (article L. 132-9-2)	Nombre de contrats réglés et montant annuel (article L. 132-9-2)	Nombre de décès confirmés d'assurés / nombre de contrats concernés / montant des capitaux à régler (capitaux décès et capitaux constitutifs de rente) à la suite de l'article L. 132-9-3	Montant de capitaux intégralement réglés dans l'année aux bénéficiaires / nombre de contrats intégralement réglés aux bénéficiaires à la suite des consultations au titre de l'article L.132-9-3
	<i>Nombre de contrats et montant en euros</i>	<i>Nombre de contrats et montant en euros</i>	<i>Nombre de décès confirmés, nombre de contrats et montant en euros</i>	<i>Nombre de contrats et montant en euros</i>
2025	129/12 151 119,14 €	93/9 012 773,85 €	90/110/1 411 723,74 €	18/664 507,72 €

